

Paris, le 23 janvier 2024

Décentralisation : l'APVF appelle à un choc d'émancipation des territoires

Le bureau de l'Association des Petites Villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon, ancien Député de Seine-Maritime et Maire de Barentin et dont Loïc Hervé, Vice-Président du Sénat est Président délégué, a été auditionné par M. Eric Woerth, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Président de la République sur une réforme de la décentralisation. **L'APVF a affirmé le besoin d'un réel choc d'émancipation des territoires.**

L'APVF a rappelé avec force l'urgence d'une réelle autonomie financière et fiscale. Face à une recentralisation rampante qui grève les moyens d'action des maires, **il paraît désormais nécessaire d'apporter une nouvelle protection constitutionnelle aux collectivités, en inscrivant dans la loi fondamentale le principe d'une autonomie financière fondée pour une part prépondérante sur des impositions, dont la loi autorise à fixer l'assiette, le taux ou le tarif.** En outre, le lien fiscal entre les citoyens et les communes doit être rétabli : il en va tout à la fois du consentement à l'impôt et de notre cohésion nationale. Ainsi, **l'APVF plaide pour l'instauration d'une contribution universelle locale, résidentielle, visant à financer le service public local.**

Outre les questions financières, il convient de redéfinir les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'APVF appelle à un geste fort : **l'octroi d'un droit de veto au Sénat sur les textes de loi ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales.** Ce renforcement de la Chambre Haute, représentante des collectivités, tout en raffermissant les pouvoirs du Parlement, renforcerait le caractère décentralisé de notre République. En outre, face à l'amoncellement des normes, que les élus locaux écoutent toujours d'une oreille attentive, mais peinent de plus en plus à appliquer dans toute leur complexité, **l'APVF propose d'imposer un avis conforme du Conseil National d'Evaluation des Normes pour toute nouvelle norme impactant les collectivités territoriales.** Enfin, de façon très opérationnelle, **l'APVF demande à assouplir les transferts de compétences au sein du bloc local.** Les délégations de compétence actuellement possibles sont aujourd'hui trop restrictives et peu incitatives.

Sur des questions plus thématiques, l'APVF propose également à **renforcer les compétences du bloc local en matière de logement et de rénovation de l'habitat et à démocratiser et territorialiser l'offre de soins.** L'APVF a par ailleurs de nouveau transmis ses propositions pour mettre en œuvre un véritable statut de l' élu.

L'APVF demeurera attentive quant aux suites qui seront données à la « mission Woerth ». **En tout état de cause, le statu quo n'est plus souhaitable : l'émancipation des territoires est plus que jamais nécessaire.**

[Télécharger les propositions de l'APVF](#)

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Marie COULET, Conseillère - 01 45 44 00 83 - 06 05 39 54 09 - mcoulet@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

